

J.O. du 9 mars 1943

Cordebois

Décret n°529 du 25 février 1943 portant nomination dans la Légion d'Honneur à titre posthume.

Par décret en date du 25 février 1943, rendu sur la proposition du général de corps d'armée, secrétaire d'Etat à la guerre, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que les propositions du présent décret sont faites en conformité des lois et règlements en vigueur, sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur à titre posthume, les militaires dont les noms suivent:

.....
2° Légion de Gendarmerie.

CORDELOIS (Henri), maréchal des logis chef: sous-officier modèle de calme et de sang froid. A pris part aux combats de Laon, le 19 mai 1940. A assuré volontairement, à Soissons, le maintien de l'ordre sous d'intenses bombardements ennemis. A trouvé la mort, le 5 juin 1940, en réprimant le pillage au retour d'une mission de transfèrement pour laquelle il s'était offert spontanément. A été cité.

MALBEC (Emile), maréchal des logis chef: sous-officier qui, par son calme et son sang-froid, a été un exemple pour son personnel. A pris part aux combats de Laon, le 19 Mai 1940. A assuré, volontairement, à Soissons, le maintien de l'ordre sous d'intenses bombardements ennemis. A trouvé la mort, le 5 juin 1940, en réprimant le pillage au retour d'une mission de transfèrement pour laquelle il s'était offert spontanément. A été cité.
.....

2^e Région Militaire

Gendarmerie Nationale

2^e Légion

Compagnie de l'Aisne

REPUBLIQUE FRANCAISE

---000---

Détachement de Gendarmerie de la Compagnie
de l'Aisne

P.C. à SOISSONS.

ETAT-CIVIL

Acte de décès
de Emile MALBEC.

ACTE DE DECES

N° de l'acte : 1.

COPIE

Le cinq juin mil neuf cent quarante à neuf heures trente minutes est décédé (tué par Bombardement aérien au N° 4 de la Place Saint-Christophe à SOISSONS, Emile M A L B E C, né à Saint-Gaudéric, Département de l'Aude, le vingt quatre Mars Mil huit cent quatre vingt dix sept, de Jean MALBEC et de Céleste MORTAIZE, domicilié à Villejuif, canton de Sceaux, département de la Seine, époux de Eugénie Françoise Emilie SOULIE.

Dressé le cinq Juin mil neuf cent quarante à onze heures sur la déclaration précise de CROISILLE Paul, Capitaine de Gendarmerie, Commandant la Section de Laon, 35 ans, propre chef du défunt (P.C. à Soissons) et de THAU Armand, 53 ans, Commandant la Section de Soissons, Lieutenant, qui lecture faite ont signé avec nous, Louis Auguste CHAROLLAIS, Chef d'Escadron Commandant la Compagnie de Gendarmerie de l'Aisne qui lui-même a constaté le décès.

Suivent les trois signatures et le cachet de la Compagnie de Gendarmerie de l'Aisne.

CROISILLE

THAU

CHAROLLAIS

COPIE CERTIFIÉE CONFORME A L'ORIGINAL

A Laon, le 1er Novembre 1940.

Le Chef d'Escadron CHAROLLAIS, Commandant la
Compagnie de Gendarmerie de l'Aisne.



Rue J.O
Rue Fichet

Le Chef du Gouvernement
à M. le Général d'Armée, Président de la
Commission des Récupérés de la Guerre 1939-1945
à Paris - Les-Bains

Par bureau n° 14629/C.R.I. du 21 août 1942
vous avez bien voulu me transmettre une lettre
en date du 6 mai 1942 par laquelle Madame Veuve
Malbec sollicite la Croix de Chevalier de la
Légion d'Honneur, à titre posthume, à la
mémoire de son mari, le Maréchal des Logis chef
Malbec de la Section de Gendarmerie de L'aoz.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que s'il
ordonné réception de la note n° 4216 P/D.E.M.A
du 19 Mars 1941, des ordres avaient été donnés au Colonel
Commandant la 2^e Légion de Gendarmerie en vue
de l'établissement des dossiers de proposition
pour la Médaille Militaire, à titre posthume, à la
mémoire des Maréchaux des Logis chefs Malbec,
Commandant la légion de Corbony, et Cordelois,
Commandant la légion de Marle-Serre.

Le Commandant de la 2^e Légion ayant rendu
compte que ces deux grades étaient déjà
titulaires de la Médaille Militaire, la Sous-
Direction de la Gendarmerie a demandé à
l'Etat-Major de l'Armée (Section du Personnel),
par note n° 8484/109 du 9 mai 1941, s'il
y avait lieu d'établir des propositions pour
la Légion d'Honneur, à titre posthume, à la
mémoire de ces deux militaires. Cette note
est restée sans réponse.

→

